



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-109696>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-109696**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre de travaux de grosses réparations des ouvrages de franchissement et de soutènement sur les périmètres des territoires Est et Ouest de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Description : Le présent accord-cadre consiste en la réalisation de grosses réparations des ouvrages de franchissement et de soutènement du territoire Métropolitain pour lesquels des désordres ou dégâts de toutes natures ont été constatés afin de leur rendre leurs caractéristiques dimensionnelles et qualitatives qu'ils avaient à l'état neuf, conformément aux normes en vigueur et en l'application du CCTG Travaux en vigueur.

Identifiant de la procédure : 86a27e9c-ae86-4218-8517-b971bac46fd1

Identifiant interne : 74240149

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45262620 Murs de soutènement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45243110 Travaux de stabilisation des falaises

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix-Marseille-Provence 58 Bd Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Le montant minimum de l'accord-cadre pour les 2 lots est de 102 000 euros HT pour la période initiale soit 306 000 euros HT sur la durée du marché et le montant maximum de l'accord-cadre pour les 2 lots est de 1 950 000 euros HT pour la période initiale soit 5 850 000 euros HT sur la durée totale du marché. Le montant estimatif pour les 2 lots est de 1 920 000 euros TTC sur la période initiale soit 5 760 000 euros TTC sur la durée totale du marché L'accord-cadre contient une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique de 225h/an pour le lot 1 et de 130h/an pour le lot 2. Adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde (DCP - Le Balthazar : DCP 2 Quai d'Arenc, 13002 Marseille) -Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. -Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. -Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> -Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 13 du Règlement de la consultation.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,950,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Territoire Est

Description : Territoire Est : (48 communes : Aix-en-Provence · Beaurecueil · Bouc-Bel-Air · Cabriès · Châteauneuf-le-Rouge · Coudoux · Éguilles · Fuveau · Gardanne · Gréasque · Jouques · La Roque d'Anthéron · Lambesc · Le Puy-Sainte-Réparate · Le Tholonet · Les Pennes-Mirabeau · Meyrargues · Meyreuil · Mimet · Pertuis · Peynier · Peyrolles-en-Provence · Puylobier · Rognes · Rousset · Saint-Antonin-sur-Bayon · Saint-Cannat · Saint-Estève-Janson · Saint-Marc-Jaumegarde · Saint-Paul-lez-Durance · Simiane-Collongue · Trets · Vaunenargues · Venelles · Ventabren · Vitrolles · Aubagne · Auriol · Belcodène · Cadolive · Cuges-les-Pins · La Bouilladisse · La Destrousse · La Penne-sur-Huveaune · Peypin · Roquevaire · Saint-Savournin · Saint-Zacharie)

Identifiant interne : 74240149

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262620 Murs de soutènement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45243110 Travaux de stabilisation des falaises

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/12/2024

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le montant estimatif du lot 1 est de 1 200 000 euros TTC sur la période initiale. Pour le lot 1, le montant minimum annuel est de 51 000 euros HT et un montant maximum annuel de 1 250 000 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique

Description : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Capacités professionnelles et techniques

Description : - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années Les travaux les plus importants sont appuyés d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants Les candidats posséderont les qualifications professionnelles minimales suivantes définies par la nomenclature du FNTP suivantes : - 264- Consolidation, étanchement des sols, confortement - Confortement de parois rocheuses ou équivalent, - 1131- Ouvrages d'art et de génie civil industriel (Béton et acier-béton) - ouvrages de technicité courante - Autres ouvrages courants de béton armé ou mixtes acier-béton, ou équivalent, - 1141- Ouvrages d'art et de génie civil industriel (Béton et acier-béton) - ouvrages en maçonnerie - ouvrages en maçonnerie ou équivalent, - 1432- Ouvrages en site maritime ou fluvial - Depuis la berge - Enrochement ou équivalent. - 2541- Soutènement - Ancrages - Tirants à la fois actifs et définitifs ou équivalent, - 7234- Travaux liés à la réparation-réhabilitation et au renforcement des structures de

génie civil - Ouvrages en fondation - Reprise de clous, tirants, de boulons d'ancrage et de têtes de micropieux, ou équivalent, - 7253- Travaux liés à la réparation-réhabilitation et au renforcement des structures de génie civil - Entretien et réparation des équipements d'ouvrage - Remplacement et réparation des joints de dilatation sur chaussées, ou équivalent, - 7255- Travaux liés à la réparation-réhabilitation et au renforcement des structures de génie civil - Entretien et réparation des équipements d'ouvrage - Remplacement des appareils d'appui par vérinage, ou équivalent. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : * Sous-critère A : Adéquation des moyens humains affectés spécialement au marché : pondération 60 % * Sous-critère B : Adéquation des moyens matériels affectés spécialement au marché : pondération 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : Performances en matière de protection de l'environnement sur le chantier

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/11/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 07/11/2024 à 09:00

Informations complémentaires : Date prévisionnelle, séance non publique

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca, 13002 MARSEILLE Téléphone : 04 91 13 48 13 - Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à

compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Territoire Ouest

Description : Territoire Ouest : (26 communes : Alleins · Aurons · La Barben · Berre-l'Étang · Charleval · Eyguières · La Fare-les-Oliviers · Lamanon · Lançon-Provence · Mallemort · Pélissanne · Rognac · Saint-Chamas · Sénas · Velaux · Vernègues · Cornillon-Confoux · Fos-sur-Mer · Grans · Istres · Miramas · Port-Saint-Louis-du-Rhône · Martigues · Port-de-Bouc · Saint-Mitre-les-Remparts · Salon de Provence).

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262620 Murs de soutènement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45243110 Travaux de stabilisation des falaises

Options :

Description des options : Marché renouvelable 2 fois

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/12/2024

Durée : 12 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le montant estimatif pour le lot 2 est de 720 000 euros TTC pour la période initiale. Pour le lot 2, L'accord-cadre est passé pour un montant minimum annuel de 51 000 euros HT et un montant maximum annuel de 700 000 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique

Description : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacités professionnelles et techniques

Description : - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années Les travaux les plus importants sont appuyés d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants Les candidats posséderont les qualifications professionnelles minimales suivantes définies par la nomenclature du FNTP suivantes : - 264- Consolidation, étanchement des sols, confortement - Confortement de parois rocheuses ou équivalent, - 1131- Ouvrages d'art et de génie civil industriel (Béton et acier-béton) - ouvrages de technicité courante - Autres ouvrages courants de béton armé ou mixtes acier-béton, ou équivalent, - 1141- Ouvrages d'art et de génie civil industriel (Béton et acier-béton) - ouvrages en maçonnerie - ouvrages en maçonnerie ou équivalent, - 1432- Ouvrages en site maritime ou fluvial - Depuis la berge - Enrochement ou équivalent. - 2541- Soutènement - Ancrages - Tirants à la fois actifs et définitifs ou équivalent, - 7234- Travaux liés à la réparation-réhabilitation et au renforcement des structures de génie civil - Ouvrages en fondation - Reprise de clous, tirants, de boulons d'ancrage et de têtes de micropieux, ou équivalent, - 7253- Travaux liés à la réparation-réhabilitation et au renforcement des structures de génie civil - Entretien et réparation des équipements d'ouvrage - Remplacement et réparation des joints de dilatation sur chaussées, ou équivalent, - 7255- Travaux liés à la réparation-réhabilitation et au renforcement des structures de génie civil - Entretien et réparation des équipements d'ouvrage - Remplacement des appareils d'appui par vérinage, ou équivalent . L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : * Sous-critère A : Adéquation des moyens humains affectés spécialement au marché : pondération 60 % * Sous-critère B : Adéquation des moyens matériels affectés spécialement au marché : pondération 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : Performances en matière de protection de l'environnement sur le chantier

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/11/2024 à 12:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 07/11/2024 à 09:00

Informations complémentaires : Date prévisionnelle, séance non publique

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca, 13002 MARSEILLE Téléphone : 04 91 13 48 13 - Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du

contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Adresse postale : 58 bd Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique.entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491999900

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 171 300 056 00024

Adresse postale : 22/24 rue Breteuil

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13281

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : +33491134813

Télécopieur : +33491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4300e910-72ab-4c8d-8ecc-54529a44a879 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/09/2024 à 09:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/09/2024